

La Roche-sur-Yon, le 15 janvier 2021

COMMUNIQUE DE PRESSE

COVID-19 : centre de vaccination de La Roche-sur-Yon - Précisions -

Un centre de vaccination gratuite contre la Covid-19 sera ouvert à la salle des fêtes du Bourg-sous-La Roche dès ce lundi 18 janvier. D'abord en accès prioritaire aux personnes âgées de 75 ans et plus, il est également accessible depuis hier (suite aux annonces gouvernementales) aux personnes présentant des pathologies qui les exposent à un très haut risque face à la Covid-19*.

Rappel des modalités

Pour se faire vacciner, les usagers devront nécessairement prendre un rendez-vous en amont.
2 solutions s'offrent à eux :

- 1) **Une plateforme en ligne Doctolib (à utiliser en priorité)**
www.doctolib.fr/maison-de-sante/la-roche-sur-yon/centre-de-vaccination-de-la-la-roche-sur-yon

Attention : il n'y a désormais plus de créneau disponible pour les lundi 18 janvier et mardi 19 janvier. De nouveaux créneaux sont mis en ligne quotidiennement. La Ville remercie la population pour sa compréhension et sa bienveillance.

- 2) **Deux numéros de téléphone**
 - Un numéro national ouvert 7 jours/7 de 6h à 22h : 0800 009 110
 - Un numéro local ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h : 02 72 78 11 10

Les personnes présentant des pathologies graves* devront, en plus de la prise de rendez-vous, se munir d'une ordonnance médicale (médecin traitant ou spécialiste) pour se faire vacciner prioritairement.

Informations pratiques

- **Adresse du centre de vaccination**
Salle des fêtes du Bourg-sous-La Roche, 80 rue Emile-Baumann – 85 000 La Roche-sur-Yon
- **Horaires d'ouverture**
Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30
Le samedi de 8h30 à 12h30

La Ville rappelle qu'aucune donnée ne démontre à ce jour que le vaccin protège contre la transmission du virus. Cela signifie que l'on peut être vacciné mais rester contagieux. C'est pourquoi la Ville recommande fortement de continuer à utiliser tous les gestes barrières au quotidien (distanciation physique, port du masque, lavage fréquent des mains et aération des pièces).

* cancer et maladies hématologiques malignes en cours de traitement par chimiothérapie, maladies rénales chroniques sévères (dont les patients dialysés), transplantés d'organes solides, transplantés par allogreffe de cellules souches hématopoïétiques, atteints de poly-pathologies chroniques (selon le critère suivant : au moins deux insuffisances d'organes), certaines maladies rares (voire liste sur le site du ministère de la Santé), trisomie 21.

CONTACT PRESSE

SIRISAWAT Malvina – 02 51 47 48 02 / 06 80 76 43 51 – malvina.sirisawat@larochesurion.fr

www.larochesurion.fr